

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION ET LA PRÉCARITÉ ÉLECTRIQUE



DOSSIER MARS 2014 DE PRESSE

Sous l'égide de la Fondation Agir
Contre l'Exclusion (FACE), reconnue
d'utilité publique



WWW.FONDATIONLEGRAND.ORG



QUELQUES CHIFFRES...

1,2 MILLION DE FRANÇAIS VIVENT
EN SITUATION DE DÉPENDANCE¹.

La Fondation Legrand agit pour que
tous puissent bien vieillir à domicile.

3,4 MILLIONS DE FRANÇAIS VIVENT
EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

7 MILLIONS DE LOGEMENTS PRÉSENTENT
DES RISQUES ÉLECTRIQUES EN FRANCE².

La Fondation Legrand agit pour ceux
qui n'arrivent plus à faire face à leurs
dépenses énergétiques ou dont la
précarité nuit à la sécurité électrique.

PLUS DE 100 000 ÉLÈVES ET APPRENTIS
SE FORMENT CHAQUE ANNÉE AUX MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ.

La Fondation Legrand soutient les jeunes
qui construisent leur projet professionnel
dans la filière électrique.

LE TAUX D'EMPLOI PRÉCAIRE DES JEUNES EST DE PRÈS DE **50 %**³.

La Fondation Legrand accompagne
tous ceux qui veulent accéder à l'emploi
dans la filière électrique.

¹ Sources : ONU 2009 ; Eurostat ; Europop 2008 ;
DREES ; Institut de veille sanitaire

² Source Promotelec et Consuel

³ Source OCDE, Observatoire des inégalités

AIDER CEUX QUI SONT EXCLUS, DEFAVORISES OU DISCRIMINÉS



GILLES SCHNEPP
*Président-Directeur Général
du Groupe Legrand,
Président de la Fondation Legrand*



La création de la Fondation Legrand traduit un engagement de long terme du groupe Legrand pour réduire durablement les inégalités énergétiques, en particulier pour les populations les plus précaires. Elle manifeste aussi sa volonté d'être un moteur pour l'ensemble de la filière électrique.

L'action de la Fondation s'inscrit au cœur du métier du Groupe. Parce que Legrand est précurseur en matière d'assistance à l'autonomie, la Fondation veut apporter une aide à tous ceux qui souhaitent vieillir à domicile, y compris les plus défavorisés. Parce que l'efficacité énergétique et la sécurité sont pour nous des priorités, la Fondation soutient ceux qui sont en situation de précarité électrique. Enfin, parce que nous sommes leader, nous voulons accompagner le parcours d'éducation et l'accès à l'emploi de tous dans la filière électrique.

Cette action, nous n'entendons pas la mener seuls. C'est pourquoi nous avons créé la Fondation Legrand sous l'égide d'une fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Agir Contre l'Exclusion, ou FACE.

Aux côtés de FACE, et avec l'implication de tous les collaborateurs du Groupe, **nous espérons ainsi aider ceux qui sont exclus, défavorisés ou discriminés.**



LUTTER CONTRE L'EXCLUSION ET LA PRECARITÉ ELECTRIQUE

Lancée en mars 2014, la Fondation Legrand a pour objet d'agir contre l'exclusion liée à la perte d'autonomie et à la précarité électrique, de favoriser l'éducation et l'insertion de personnes en difficultés de recherche d'emploi au sein de la filière électrique.

1 AMBITION : FAIRE GRANDIR

La Fondation Legrand souhaite apporter un soutien :

- à ceux qui sont exclus car en perte d'autonomie,
- à ceux qui n'arrivent plus à faire face à leurs dépenses énergétiques ou dont la précarité nuit à la sécurité électrique,
- à ceux qui ont le plus besoin d'être soutenus en matière de formation et d'accès à l'emploi dans la filière électrique.

L'objectif est de profiter du savoir-faire et des solutions de Legrand pour améliorer leurs conditions de vie et de confort.

4 DOMAINES

Animée par la volonté de lutter contre l'exclusion et d'être un moteur pour l'ensemble de la filière électrique, la Fondation Legrand se mobilise autour de quatre domaines :

- la perte d'autonomie,
- la précarité électrique,
- l'éducation,
- l'emploi.

Dans chacun de ces domaines, la Fondation Legrand initie ou soutient des actions simples et de proximité, ancrées dans le tissu local français. Ces actions sont toutes en cohérence avec le métier de Legrand et impliquent les collaborateurs du Groupe.

L'apport de la Fondation Legrand se concrétise par des aides matérielles, du bénévolat, du mécénat de compétences et un soutien financier.

LA PREMIÈRE FONDATION SOUS L'EGIDE DE FACE

La Fondation Legrand est une fondation abritée. Elle a été créée sous l'égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), reconnue d'utilité publique. C'est la première fondation à être abritée par FACE. Elle bénéficie du soutien juridique et opérationnel de FACE qui est son principal partenaire.

Les actions menées par la Fondation Legrand peuvent ainsi être des projets de FACE auxquels la Fondation Legrand apporte son concours. Ou des projets initiés par Legrand, auxquels FACE contribue. Ou encore des projets proposés par Legrand ou des salariés, auxquels d'autres partenaires peuvent apporter leur contribution.

À PROPOS DE FACE

Fondation reconnue d'Utilité Publique, créée en 1993 à l'initiative de 15 grands Groupes, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) - présidée par Gérard Mestrallet - PDG de GDF SUEZ - encourage l'engagement social et sociétal du tissu économique au cœur des territoires.

Grâce à son réseau d'associations locales, elle mobilise aujourd'hui plus de 4 750 entreprises, grands groupes et PME et est devenue le premier réseau d'entreprises en France à s'investir en matière de RSE, d'insertion, d'éducation et d'accès aux services. **La Fondation innove et développe des initiatives inédites en faveur d'un développement responsable des territoires, au bénéfice de tous leurs habitants.**

Dans une logique de proximité, la Fondation FACE crée de nouvelles implantations chaque année (63 structures en février 2014 - France et international) et multiplie ses lieux d'action. **Son ambition est de créer des pôles de compétences autour de ses 5 axes d'intervention: dans l'entreprise, pour l'emploi, à l'école, au quotidien et avec les acteurs du territoire.** Au sein de chacun de ces champs, actions et formations sont portées par les Clubs avec la participation active des entreprises partenaires et de leurs salariés. Parrainage, mobilisation par le sport, actes de médiation sociale, insertion par la culture, entrepreneuriat à l'école, microcrédit social, lutte contre la fracture numérique, Label Diversité, mécénat social... **Autant d'outils performants pour combattre les inégalités et affirmer la Fondation comme « un grand mouvement social des entreprises ».**

En savoir plus sur FACE
www.fondationface.org

QUESTIONS À...



**NOUS PARTAGEONS
AVEC FACE
LES MÊMES VALEURS
DE SOLIDARITÉ
ET DE COHÉSION
SOCIALE.**

HERVÉ PERNAT

*Directeur du Développement
Durable et des Processus
stratégiques du groupe Legrand,
Vice-Président de la Fondation
Legrand.*



■ Pourquoi avoir créé une fondation abritée ?

Le statut de fondation abritée nous a permis de lancer la Fondation Legrand dans des délais plus courts. Il nous permet aussi de bénéficier du soutien opérationnel d'un opérateur familier de l'univers associatif. Enfin, il nous donne la possibilité de démarrer tout de suite des actions sur le terrain.

■ Pourquoi avoir choisi FACE ?

FACE est notre partenaire de référence. Si nous avons choisi d'abriter la Fondation Legrand sous son égide, c'est parce que nous partageons les mêmes valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'égalité de traitement face à l'exclusion. Nous étions déjà partenaire de FACE au sein de leur club Limousin, cela depuis plusieurs années.

■ Qu'est-ce qui guide les premières actions de la Fondation Legrand ?

Nous souhaitons nous engager sans attendre, avec des actions simples et de proximité, ancrées dans le réel. L'objectif est que ces actions servent de tremplin pour les bénéficiaires concernés. Soit pour les aider à sortir de l'exclusion, soit pour leur apporter de meilleures conditions de vie.

■ Avez-vous d'autres partenaires hormis FACE ?

Bien sûr. La Fondation Legrand n'entend pas agir seule. Sa vocation est de fédérer des partenaires autour de ses actions. Et comme chacune de nos actions est spécifique, nos partenaires potentiels sont nombreux et variés. Ce peuvent être une autre Fondation, des collectivités locales, des associations, des entreprises, des ONG, des organismes bailleurs sociaux, des institutions d'enseignement, des centres de recherche, des administrations... À chaque action ses partenaires.

QUESTIONS À...



**LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE,
UN ENJEU DE SOCIÉTÉ
MAJEUR.**

VINCENT BAHOLET

*Délégué Général
Fondation FACE*



■ C'est la première fois que vous abritez une fondation. Pourquoi avoir choisi la Fondation Legrand ?

L'association avec Legrand s'est faite tout naturellement. C'est un projet qui ne date pas d'hier : nous nous connaissons bien et depuis longtemps nous réfléchissions à de possibles collaborations. Abriter la Fondation que le Groupe Legrand souhaitait lancer nous a semblé être un débouché logique de notre volonté de collaborer avec la filière électrique. Car nous n'avions pas encore, dans notre réseau, la compétence, le savoir-faire et l'ouverture à la filière électrique que nous apporte Legrand.

■ En quoi la filière électrique peut-elle vous aider à lutter contre l'exclusion ?

Nous percevons tous les jours, dans nos actions sur le terrain, que la précarité énergétique est un enjeu de société majeur. Qui dit précarité dit enjeu financier, mais aussi enjeu de sécurité. L'appréhender avec des solutions simples et abordables, dans la lignée du positionnement de l'offre de Legrand, nous semble être une approche pragmatique pour lutter contre l'exclusion.

■ Avez-vous déjà des projets communs avec Legrand ?

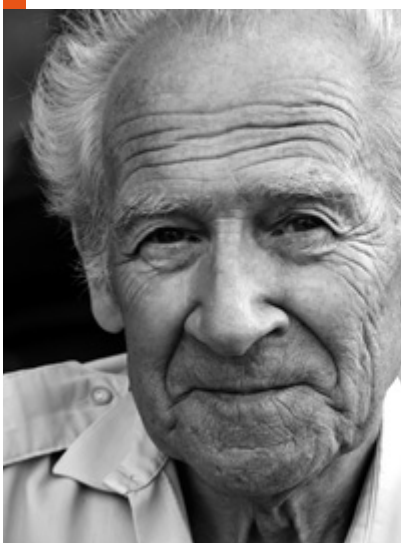
Nous avons commencé à travailler ensemble avant même le lancement officiel de la Fondation. Les projets sont nombreux. Nous montons par exemple un projet pilote dans le domaine de la perte d'autonomie, pour accompagner les bailleurs sociaux. Nous participons aussi ensemble à un programme innovant d'accompagnement d'entrepreneurs sociaux dans le domaine de l'efficacité énergétique.

■ Envisagez-vous d'abriter d'autres fondations ?

Nous avons obtenu le statut de fondation abritante en décembre 2013. La Fondation Legrand est la première fondation que nous abritons. Dans un avenir proche, nous entendons abriter d'autres fondations, de manière à renforcer notre champ de compétences pour mieux lutter contre l'exclusion. Tout en créant une dynamique qui bénéficiera à l'ensemble des fondations que nous abriterons.

LA FONDATION LEGRAND EN ACTIONS

PERTE D'AUTONOMIE
POUR UN HABITAT ADAPTÉ
AU MAINTIEN À DOMICILE



EMPLOI
SOUTENIR L'ACCÈS
À L'EMPLOI



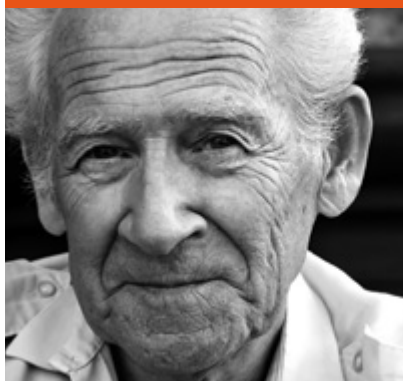
**PRÉCARITÉ
ÉLECTRIQUE**
LUTTER CONTRE LE
RISQUE ÉLECTRIQUE
ET AMÉLIORER
L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE



ÉDUCATION
CONSTRUIRE SON PROJET
PROFESSIONNEL DANS
LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE

NOS ACTIONS

PERTE D'AUTONOMIE



1,2 MILLION DE FRANÇAIS VIVENT EN SITUATION DE DÉPENDANCE.

24 % DE LA POPULATION FRANÇAISE AURA PLUS DE 65 ANS EN 2030.

80 % DES FRANÇAIS SOUHAITENT RESTER LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE DANS LEUR DOMICILE¹.

¹ Sources : ONU 2009 ; Eurostat ; Europop 2008 ; DREES ; Institut de veille sanitaire

La Fondation Legrand souhaite apporter une aide aux personnes vieillissantes ou dépendantes qui sont en situation de précarité financière, notamment les bénéficiaires de logements sociaux.

Quels sont les équipements de sécurité et de confort qui existent ? En quoi une installation domotique peut-elle les aider ? Comment développer un habitat adapté pour favoriser le maintien à domicile ?

La Fondation s'appuie sur le savoir-faire et le large éventail de solutions du Groupe, précurseur en matière d'assistance à l'autonomie.

PROJET BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

La Fondation Legrand veut sensibiliser les bailleurs sociaux aux enjeux de la perte d'autonomie. Il s'agit d'une part de les aider à identifier les adaptations à effectuer dans les appartements, d'autre part de les accompagner pour expliquer aux locataires concernés les bénéfices de telles adaptations. Pour ce faire, elle propose de mettre en place, avec FACE, un Point de Service aux Particuliers (PSP), véritable structure d'échange entre le bailleur social et ses locataires. Cette structure recouvre :

■ **La création d'un appartement témoin** sur le parc de logements du bailleur social, appartement équipé avec des solutions favorisant le maintien à domicile (chemins lumineux, éclairages de sécurité, détecteurs techniques, systèmes de contrôle d'accès ou de téléassistance...)

■ **La formation d'un médiateur** aux solutions de perte d'autonomie. Chargé de faire le lien entre le locataire et le bailleur social, le médiateur identifie les besoins et propose les solutions les plus adaptées. Il accueille aussi les locataires dans l'appartement témoin et les informe sur les possibilités qui leur sont offertes.

■ **L'équipement d'une mallette de démonstration** pour le médiateur. Afin de faciliter son action quotidienne, le médiateur sera doté d'une mallette de présentation.

Lancé dans un premier temps à Limoges, le projet « Bien vieillir chez soi » devrait être reproduit dans d'autres villes de France, avec d'autres bailleurs sociaux. Un projet est déjà en cours de discussion à Calais.

Partenaires de la Fondation Legrand : FACE Limousin, Mairie de Limoges



NOS ACTIONS

PRÉCARITÉ ÉLECTRIQUE



AU MOINS **3,4 MILLIONS** DE MÉNAGES SONT EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE.

7 MILLIONS DE LOGEMENTS PRÉSENTENT DES RISQUES ÉLECTRIQUES EN FRANCE.

30 % DES INCENDIES RÉPERTORIÉS EN FRANCE SONT D'ORIGINE ÉLECTRIQUE².

Tout le monde est concerné par la précarité électrique, mais plus encore les personnes en situation financière précaire qui se trouvent dans l'impossibilité de faire face à l'augmentation de leur facture d'électricité ou qui vivent dans l'insécurité du fait d'installations électriques vétustes ou défectueuses dans leurs logements.

S'appuyant sur le savoir-faire et les solutions du Groupe qui permettent d'améliorer l'efficacité énergétique et la sécurité électrique des logements, la Fondation Legrand souhaite apporter un autre regard sur cette question. Elle veut sensibiliser à la fois les constructeurs, les bailleurs sociaux, les installateurs électriques et les occupants les plus défavorisés. Quels gestes pour économiser l'énergie ? Quels équipements installer pour réduire la facture électrique ? Comment adapter le logement ? Quels sont les risques liés à une installation électrique vieillissante ? Quelles sont les solutions pour sécuriser les logements ?

PROGRAMME IMPACT

En lien avec la Fondation Rexel, fondation pour le progrès énergétique, la Fondation Legrand accompagne des entrepreneurs sociaux ayant des projets innovants dans le domaine de l'efficacité énergétique, principalement par la mise en place d'une plateforme de partage de compétences. Cette plateforme « Compétences, produits, infrastructures » est destinée à soutenir la structuration et le développement des initiatives sélectionnées.

Les deux Fondations pourront proposer des actions de soutien sous la forme de :

- produits avec l'identification des offres permettant de réduire la consommation d'énergie et le don de produits dédiés,
- aide en matière de communication (canaux, outils et supports),
- mise à disposition de compétences juridiques et de management,
- formations produits ou d'accompagnements à la présentation et la vente de solutions d'efficacité énergétique.



Partenaires de la Fondation Legrand : Fondation REXEL, FACE

² Source Promotelec et Consuel

NOS ACTIONS

ÉDUCATION



LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE, C'EST CHAQUE ANNÉE **PLUS DE 100 000 ÉLÈVES ET APPRENTIS** QUI SE FORMENT AUX MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ, TOUS DIPLÔMES CONFONDUS, DU CAP AU BAC PROFESSIONNEL JUSQU'AUX ÉCOLES D'INGÉNIEURS.

La Fondation Legrand souhaite soutenir les élèves et apprentis dans leur parcours vers les métiers de l'électricité, pour améliorer leur employabilité.

Elle s'appuie d'une part sur la parfaite connaissance qu'a Legrand des cursus de formation aux métiers de l'électricité et sur les relations privilégiées que le Groupe entretient avec les établissements qui les délivrent. Elle profite d'autre part de la grande proximité du Groupe avec nombre d'entreprises, notamment des entreprises locales, PME / PMI de proximité, via son réseau d'installateurs et de prescripteurs.

Entre le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise, c'est donc naturellement sur les contrats d'alternance que la Fondation Legrand souhaite concentrer ses actions.

PROJET PASSERELLE POUR L'ENTREPRISE

La Fondation Legrand constate que les jeunes et l'entreprise ont parfois du mal à se rencontrer. Ainsi, de nombreux jeunes ne trouvent pas d'entreprises pour les recevoir en contrat d'alternance, et ne peuvent finalement pas suivre la formation prévue, alors même que certaines entreprises n'arrivent pas à trouver de jeunes à accueillir.



La Fondation propose alors de mettre en relation ces jeunes en recherche de stages et de contrats d'alternance avec leurs employeurs potentiels dans la filière électrique, c'est-à-dire les clients et prescripteurs de Legrand.

Elle propose aussi d'intervenir sur les cursus de formation pour doter les jeunes de compétences complémentaires à leur formation qui leur permettront d'accéder plus facilement au marché du travail (formation à la vente par exemple).

Partenaires de la Fondation Legrand : FACE, Académie de Limoges, entreprises et artisans de la filière électriques, syndicats professionnels de la filière électrique

NOS ACTIONS

EMPLOI



LA DURÉE MOYENNE POUR TROUVER OU RETROUVER UN EMPLOI EST DE **359 JOURS**³.

LE TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS EST DE PRÈS DE **25 %** ET LE TAUX D'EMPLOI PRÉCAIRE DE CES JEUNES EST PROCHE DE **50 %**³.

EN 2011, **36 %**⁴ DES 55/59 ANS N'ONT PAS D'EMPLOI. PARMIS EUX 1 SUR 10 DÉCLARE SOUHAITER TRAVAILLER.

³Source OCDE, Observatoire des inégalités

⁴Source INSEE

La Fondation Legrand propose de soutenir l'accès à l'emploi des populations les plus discriminées. Elle souhaite en particulier accompagner les jeunes, les seniors et les femmes dans leurs recherches d'emploi. L'objectif est de faciliter leur insertion sociale et professionnelle dans la filière électrique.

L'action de la Fondation s'appuie sur l'engagement social de Legrand en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité. Elle bénéficie aussi de l'important réseau d'entreprises qui sont en lien avec le Groupe.

PROJET JOB ACADEMY

Le projet « Job Academy » a pour ambition d'accompagner dans leurs recherches de postes des chercheurs d'emploi qui rencontrent des difficultés. Le principe est de leur donner une ouverture au réseau d'entreprises liées au Groupe Legrand, de manière à multiplier les contacts et les opportunités.

Dans un premier temps, la Fondation Legrand souhaite soutenir des publics issus de quartiers défavorisés, autour d'un « Job Academy spécial Jeunes ». Elle collabore ainsi avec Pôle Emploi pour, localement :

- Constituer une plateforme de CV et réaliser des binômes avec présentation croisée
- Mettre en place un accompagnement collectif (ateliers de recherche d'emploi, formation à la gestion des réseaux sociaux, session « Image de soi », atelier « lutte contre les discriminations »...)

- Mettre en place un accompagnement individuel (simulations d'entretiens d'embauche, parrainage...)

La Fondation envisage par ailleurs de monter d'autres « Job Academy », orientés notamment vers les femmes et les seniors.

Partenaires de la Fondation Legrand : FACE Limousin, Pôle Emploi, entreprises partenaires, associations de quartier



UNE ORGANISATION TRANSPARENTE

La Fondation Legrand est organisée autour d'un Comité Exécutif, d'un Comité de pilotage et d'une équipe dédiée.

Le Comité Exécutif réunit :



Gilles Schnepf
Président-Directeur
Général du Groupe
Legrand



Hervé Pernat
Directeur
du Développement
Durable et des
Processus Stratégiques
du Groupe Legrand



Nathalie Lacombe
Coordinatrice
Développement Durable
du Groupe Legrand



Vincent Baholet
Délégué général de la
Fondation Agir Contre
l'Exclusion (FACE)



Alain Franco
Professeur en gériatrie
et gériologie

Le Comité Exécutif décide des moyens alloués aux projets et valide le bilan financier de la Fondation. Il s'appuie sur un Comité de pilotage qui identifie les projets de la Fondation et en assure la coordination. Une équipe dédiée œuvre par ailleurs au quotidien pour suivre les projets.

UNE INITIATIVE DU GROUPE LEGRAND

UN CHIFFRE D'AFFAIRES
DE PRÈS DE **4,5 Mds€** EN 2013

PRÈS DE **36 000**
COLLABORATEURS

La Fondation Legrand a été créée en mars 2014 par le groupe Legrand.

Implanté dans plus de 80 pays, Legrand dispose d'une gamme complète de produits et systèmes pour les infrastructures électriques et numériques des bâtiments tertiaires, industriels et résidentiels. L'étendue de son offre et ses positions de premier plan en font une référence à l'échelle mondiale. L'innovation, le lancement régulier de nouveaux produits à forte valeur ajoutée et les acquisitions sont les principaux vecteurs de croissance du Groupe Legrand. Le Groupe se développe sur de nouveaux segments de marché en expansion, notamment l'efficacité énergétique ou l'assistance à l'autonomie qui sont une réponse à l'émergence de nouveaux besoins.

La société est cotée sur NYSE Euronext et intégrée notamment à l'indice CAC 40.

1 MÉTIER, 4 DOMAINES

Le métier de Legrand est de développer et de commercialiser des solutions pour la gestion de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie, des réseaux et des accès dans le bâtiment. Ces solutions englobent :

- le contrôle et la commande de l'installation (appareillage, systèmes résidentiels, sécurité, efficacité énergétique...),
- le cheminement de câbles (goulottes, conduits flexibles...),
- la distribution de l'énergie (disjoncteurs, transformateurs, parafoudres...),
- la distribution des données numériques (prises RJ 45, armoires audio et vidéo...).

En savoir plus sur Legrand
www.legrand.com



CONTACT

**Vous voulez en savoir plus sur la Fondation Legrand.
Vous voulez participer à l'une de nos actions. N'hésitez pas à nous joindre.**

FONDATION LEGRAND


128, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex (France)

Contact : Nathalie Lacombe

Tél. : +33 (0)5 55 06 77 30

nathalie.lacombe@legrand.fr

SUIVRE LA FONDATION LEGRAND

 www.fondationlegrand.org

 twitter.com/@legrand_Fdn

 [facebook.com/Fondation legrand](https://facebook.com/Fondation%20legrand)